

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/48  
1<sup>er</sup> décembre 1999

(99-5241)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Troisième session  
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: français

## MALI

### Déclaration de Mme Fatou Haïdara Cisse Ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat

Je tiens tout particulièrement à féliciter le gouvernement des États-Unis d'Amérique ainsi que les autorités de l'État de Washington pour leur accueil et leur hospitalité.

Je félicite également le Directeur général de l'OMC, M. Mike Moore, et tous ses collaborateurs, qui n'ont ménagé aucun effort pour que cette Conférence soit un succès dans tous les domaines.

La Conférence de Seattle, qui se déroule à l'aube du troisième millénaire, revêt, pour le gouvernement de la République du Mali, une signification particulière dans la mesure où elle doit nous permettre de dessiner ensemble les contours du monde de demain, qui doit être l'œuvre de tous, et consacrer l'avènement d'une nouvelle ère de paix, de prospérité et de justice sociale pour tous les humains.

Pour nous, le commerce libre entre les nations ne doit pas être un jeu à somme nulle où les plus puissants imposeraient leurs lois, leurs règles au détriment des plus faibles et des plus démunis.

La civilisation humaine au XXI<sup>e</sup> siècle ne survivrait pas à la persistance du cancer de la pauvreté qui frappe de nombreux pays du monde en développement.

Le commerce libre entre les nations doit, avant tout, permettre l'élévation du niveau de vie de partenaires engagés à construire ensemble un monde juste, équitable où chacun pourrait faire triompher la plénitude de ses dons.

L'Organisation mondiale du commerce doit, dans ce contexte, être le reflet de la diversité de ses Membres, favoriser entre eux un dialogue fécond sur tous les sujets qui préoccupent le genre humain en vue de permettre le développement de politiques de coopération favorisant l'intégration au système mondial des pays les moins avancés de la planète.

Au sein de l'OMC, chacun doit être entendu, chacun doit être écouté, chacun doit avoir sa place et être reconnu comme partenaire à part entière, nonobstant son poids au sein de l'économie mondiale.

À cet égard, nous nous félicitons du récent accord bilatéral conclu entre les États-Unis et la Chine, qui permettra l'adhésion prochaine de ce pays ami au sein de notre commune Organisation.

La République du Mali préconise l'avènement d'une mondialisation à visage humain, d'une mondialisation créatrice de synergies entre tous les peuples de la terre, d'une mondialisation qui

valorise la diversité des cultures, et d'une mondialisation porteuse de prospérité et de paix pour l'humanité.

La Conférence de Seattle, qui va être le point de départ d'un nouveau cycle de négociations, doit déboucher, à notre humble avis, sur des résultats équilibrés, équitables prenant en considération le point de vue de chacun des partenaires, ici présents.

Aussi, nous souhaitons faire quelques remarques sur les thèmes qui seront en discussion.

- S'agissant de l'agriculture, nous pensons qu'il conviendrait, pour les pays développés, de supprimer les subventions à l'exportation aux produits agricoles sur une période déterminée au cours de laquelle la communauté internationale s'engagerait à appuyer les pays les moins avancés pour développer leurs propres productions agricoles.
- Concernant l'Accord sur le commerce des services, nous sommes d'accord pour libéraliser davantage le commerce des services tout en sauvegardant les intérêts de tous les participants.
- Pour l'Accord phytosanitaire, nous pensons que l'objectif est de parvenir à des normes accessibles aux pays en développement, notamment les pays les moins avancés, et de faire la différence entre les normes obligatoires et les directives ou recommandations facultatives.
- Concernant l'Accord sur les obstacles techniques au commerce, il s'agit de clarifier les normes internationales et de simplifier les procédures d'évaluation de la conformité.
- Enfin, s'agissant de l'Accord sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce, il s'agit pour nous de tenir compte du caractère multifonctionnel de l'investissement afin d'encourager lesdits investissements, notamment dans les pays en développement.

Ces remarques s'appuient sur notre volonté de parfaire le fonctionnement de notre commune Organisation.

En effet, comme je l'ai dit tout à l'heure, l'Organisation mondiale du commerce doit être le reflet de la diversité de ses Membres et non pas être un instrument entre les mains des plus puissants destinés à imposer leur loi.

Aussi, pour mieux perfectionner son fonctionnement, nous préconisons qu'il soit procédé à une évaluation des accords en vigueur afin que nous soyons en mesure de déceler ce qui fonctionne ou qui n'a pas fonctionné.

De même, convient-il de mettre en place un mécanisme de coopération fonctionnelle entre les institutions de Bretton Woods avec lesquelles les pays en développement, comme le nôtre, sont engagés dans des programmes pluriannuels d'ajustement structurel.

Ce faisant, nous serions à même de rendre plus cohérentes les politiques mises en œuvre avec le concours de la communauté internationale pour le plus grand bénéfice de nos peuples.

Par ailleurs, pour mieux maximiser la participation des pays en développement à l'Organisation mondiale du commerce, nous pensons qu'il est nécessaire de mettre en œuvre un vaste programme de coopération devant permettre à ceux-ci:

- de participer, pleinement et efficacement, aux prochaines négociations,
- de réaliser les engagements auxquels ils ont souscrits dans le cadre de notre commune Organisation,

- d'être mieux armés en matière de règlement des différends,
- d'être plus performants dans l'expertise dans le domaine de la politique commerciale.

Plus globalement, il s'agit de permettre aux pays en développement d'être mieux à même de défendre leurs intérêts.

Si nous voulons que le troisième millénaire soit l'œuvre de tous les humains, il conviendra de faire triompher les valeurs de solidarité et de justice qui doivent irriguer la civilisation humaine au XXI<sup>e</sup> siècle.

C'est à cette seule condition que le monde de demain pourra cheminer en paix vers de nouvelles aventures porteuses de perspectives positives pour l'humanité.

---